



*Une Fondation, une nouvelle Forme de Citoyenneté, une Nation*

## **R A P P O R T**

**SITUATION DE TERREUR A LA SALINE : LA  
FONDASYON JE KLERE (FJKL) DEPLORE L'INCAPACITE DE  
L'ETAT A GARANTIR LA SECURITE DES CITOYENS ET DES  
CITOYENNES**

Novembre 2018

## Introduction:

Le mercredi 14 novembre 2018, la population haïtienne a découvert à travers les réseaux sociaux des images choquantes de personnes tuées et jetées sur des tas d'immondices dans la zone de la Saline.

Touchée par cette situation, la **Fondasyon Je Klere** (FJKL) a dépêché sur les lieux des enquêteurs qui n'ont pu avoir accès à la scène du crime vu que la police n'avait garanti que la sécurité du périmètre extérieur au niveau du Boulevard Jean Jacques Dessalines. Toutefois, la FJKL a pu parler à des résidents de la zone de la Saline, des commerçants-es, ainsi qu'à des responsables de la Police Nationale d'Haïti pour se faire une idée de ce qui s'est passé effectivement.

Le présent *rapport préliminaire d'enquête* retrace les faits avec les causes profondes et occasionnelles du drame, un bilan partiel des pertes en vies humaines, des cas de disparitions forcées, de pillages, de vols, viols et déplacés internes.

### **I. LES FAITS**

Les événements de la Saline du 13 novembre 2018 ont mis face à face des groupes rivaux pour un conflit vieux de plusieurs années pour le contrôle du marché de la Croix-Des-Bossales, lequel conflit a été, ces derniers jours, exacerbé par la question politique exploitée par les partisans et adversaires du pouvoir politique en place.

#### **A.- Causes profondes**

Les groupes qui s'affrontent aujourd'hui à la Saline étaient à l'origine deux groupes d'amis. **Nèg Chabon** dirigé par Ti Maken et Ti Junior avec pour allié **Nèg Bwadòm** d'un côté et de l'autre côté Juliot PYRAM *alias* Kiki et Herve Bonnet BARTHELEMY *alias* Bout Jean Jean de la zone de Kafou Labatwa / Fòtouron. Ils contrôlaient ensemble, dans le passé, le marché de la Croix-Des-Bossales. Ils vivaient tous du marché en collectant, à la place de l'Etat, les recettes et en rançonnant les hommes et femmes d'affaires de la place. Ils avaient même un groupe rap dénommé " Party men" qui avait un clip populaire " Zam se djab" chanté par Ti Mario dont le nom d'artiste est Best One. La sœur de Kiki (leader de kafou Labatwa) a d'ailleurs un enfant pour Ti Maken (leader de Nan Chabon) et un autre pour Obama également de Nan Chabon. Mais les

deux ont été tués par les hommes de Kafou Labatwa laissant la jeune femme avec deux enfants orphelins de pères.

Il est important de signaler que le marché est divisé en deux parties : Furcy (**Nèg Chabon / Nèg Bwadòm**) et Nan Forè (Fòtouron / Kafou Labatwa).

En 2013, il y eut un conflit entre les deux groupes au motif déclaré que : **“Pa gen kote la a pou de bann rara danse, de wa pa dirije nan menm wayom”**. Ti Maken, chef du groupe **Nèg Chabon** est assassiné. Et, à la faveur de l’assassinat de Ti Maken les hommes de **Nèg Chabon** et leurs alliés **de Nèg Bwadam** sont chassés de la Saline. Et depuis lors la zone a connu des moments alternés de paix et de conflit.

Ce premier conflit a duré neuf mois avec son lot de victimes. Une entente est intervenue et la zone a retrouvé la paix. Mais les leaders de Nan Chabon sont toujours restés en dehors du marché par prudence ou par peur de Bout Jean Jean.

En décembre 2015 au cours d’un match de football opposant Nèg Bwadam à Lambada, deux équipes de ces deux zones, le conflit repris. Toutou (l’un des leaders de Kafou Labatwa ) est tué par balles et Mamouna, une femme enceinte, est aussi assassinée par l’équipe de ti Junior.

Toutou était un bandit retraité qui avait négocié l’entente et prêchait la paix dans la zone. Ce conflit a duré quatre mois avec également son lot de victimes. Une entente est de nouveau négociée. Une situation de paix précaire revint et a duré près de deux ans.

Chaque groupe essaie de chercher les supports politiques et économiques nécessaires pour avoir le contrôle des lieux. Et depuis, c’est la course aux armements.

Serge ALECTIS *alias* Ti Junior (**Nèg Bwadam**) est devenu proche du **Parti Haïtien Tèt Kale** (PHTK), notamment du délégué départemental de l’Ouest Joseph Pierre Richard DUPLAN *alias* Pierrot (ancien maire intérimaire) tandis que Juliot PYRAM *alias* KIKI et Herve Bonnet Barthelemy *alias* Bout Jean Jean sont proches de l’opposition, particulièrement du député Lavalas Roger Milien, mais traitent toujours avec le pouvoir en place. Ils ont facilité la rentrée dans la zone de diverses personnalités comme : Thierry Mayard PAUL, Florence Duperval GUILLAUME et celle de la première dame Martine MOISE.

La dernière visite nocturne du Premier ministre Jean-Henry CEANT avant le 17 octobre 2018 avec l’ex-député Arnel BELIZAIRE comme facilitateur, n’a pas été concluante en raison de contestations de la base. Le Premier ministre et certains membres de son gouvernement n’ont pu quitter leurs véhicules.

## B.- Causes occasionnelles

Le 17 octobre 2018, le cortège du président Jovenel MOISE est agressé au Pont Rouge par des manifestants. La responsabilité est jetée sur les hommes de la Saline contrôlés par Herve Bonnet BARTHELEMY *alias* Bout Jean Jean et Juliot PYRAM *alias* Kiki, un artiste engagé, frère de Toutou (leader de la zone assassiné en 2015).

Les hommes de la Saline sont indexés dans cette attaque pour deux raisons : En premier lieu, le 13 octobre 2017, la première dame Martine MOISE accompagnée du Dr. Greta Roy, la Ministre de la Santé Publique (MSPP) et diverses personnalités dont l'Ambassadeur de Taiwan accrédité en Haïti, Guillaume Cheng-hao Hu et le représentant de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA), avait visité la Saline avec le support des groupes armés contrôlés par Bout Jean Jean. Elle avait fait des promesses de réhabilitation du Centre de santé et l'école primaire, lesquelles promesses n'ont pas été tenues.

Deuxièmement, l'opposition avait organisé une conférence de presse à la Saline dans l'enceinte même du centre de santé communautaire le 15 octobre 2018 avec l'appui des mêmes groupes qui avaient accueilli la première dame et sa délégation avant le 17 octobre 2018. Des menaces ont été faites par whatsapp aux hommes de Fòturon précisant qu'ils paieront la hardiesse du 17 octobre au Pont Rouge.

Les rumeurs ont circulé à la Saline qu'avant le 18 novembre 2018 les groupes chassés de la Saline en 2013, appelés **Nèg deyò yo** devaient chasser le groupe de Bout Jean Jean appelé **Nèg anndan yo**.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2018, pendant que Kiki et Bout Jean Jean faisaient une distribution d'argent (**des billets de 250 G et de 100 G**) à des nécessiteux dans le corridor de la Fondation Jèn Kore Jèn, quatre individus identifiés comme Nèg Chabon (Nèg deyò yo) ont ouvert le feu. Juliot PYRAM *alias* Kiki est tué sur le coup, et Herve Bonnet BARTHELEMY *alias* Bout Jean Jean est blessé. Un des agresseurs est aussi blessé. Il s'agit de Ti Pablo ainsi connu. Il y a eu aussi des victimes innocentes : un jeune de Viva Rio (un danseur de Capouela) et un autre jeune connu sous le nom de Tiga sont tués pour s'être trouvés à la mauvaise place et au mauvais moment. Et depuis, une situation de tension règne dans la zone.

Le 13 novembre 2018, vers 3-4 heures de l'après-midi, les hommes de **Nèg Chabon** et **Nèg Bwadam (Nèg deyò yo)** sont renforcés par CHERIZIER Jimmy *alias* Barbecue (ID 05-16-07-07570 (un policier de l'UDMO qui contrôle les gangs de Delmas 2, 4,6 et 8) et qui est aussi un agent de sécurité rapproché d'un député qui avait précédemment attaqué **NègTokyo**, allié de Bout Jean Jean. A noter que Tokyo est situé en face de Saint-Jean Bosco.

A ceux-ci s'ajoutent Olichia de Boston (Cité soleil) chassé précédemment de la zone par Ti Ougan et qui s'installe dans la zone de deuxième avenue de Bolosse pour épauler Base Pilate dans sa lutte contre Base Arnel et des membres de Base Pilate ont monté une opération, ont attaqué la Saline aux fins de soumettre la zone à l'autorité de Serge ALECTIS *alias* Ti Junior.

Gregory ANTOINE *alias* Ti Greg, policier (ID :06-18-05-08675) agent de sécurité rapproché de l'actuel délégué départemental de l'Ouest, accusé dans l'assassinat, pour le compte de l'actuel délégué, de l'ancien candidat à la mairie de Port-au-Prince Paul ANTOINE, *alias* Ti Koton et Benoit MICHEL, *alias* POUCHON le 8 octobre 2014 ; est aussi soupçonné d'avoir accompagné les assaillants estimés à plus de deux cents hommes armés. **C'EST LE MASSACRE DE LA SALINE.**

### **Bilan partiel**

Le Bilan est lourd :

15 à 25 morts dont :

- 1.- La dame Layou et son fils
- 2.- Ti Bo Rouge et sa femme
- 3.- Kiki (Jacques ) AC
- 4.- Jordan
- 5.- Lopez
- 6.- Emmanuel Estimé allais Manno
- 7.- Yago
- 8.-Eliphete Tide
- 9.-Adriano un mineur de 16 ans
- 10.-Val Ac
- 11.-Jameson Ac
- 12.-Wanito Ac

13-Jimmy Ac

14.-Gracia

1.-Mimose (Portée Disparue)

Des cas de déplacés internes estimés à des milliers de citoyens-nes.

Au moins 6 femmes ont été violées;

Plus de 15 maisons pillées.

## **II- Commentaires**

Le massacre de la Saline résulte de l'incapacité de l'Etat à garantir la sécurité sur l'ensemble du territoire national. C'est le fait d'un Etat où la corruption est élevée au rang de norme. Des groupes armés tolérés, financés, approvisionnés en armes et en munitions par les autorités ou agissant avec leur complicité. Ces groupes sont impliqués dans des cas de graves violations des droits humains : concussions, vols, pillages, viols, tortures, disparitions, assassinats...

L'Etat, outre les prescrits de la constitution haïtienne ne respecte pas ses engagements internationaux comme le respect du droit à la vie et à la sécurité. Il n'impose pas son autorité régaliennne à l'encontre des groupes qui décident au gré de leur caprice, pour un oui pour un non, priver arbitrairement de paisible citoyens – nes de leur vie. Et quand cela arrive, l'Etat est faiblement disposé à diligenter des enquêtes sérieuses pour identifier, arrêter, juger et punir les auteurs de ces graves violations des droits humains.

Force est de constater que l'Etat fait preuve d'une irresponsabilité grave dans la protection des droits du peuple haïtien, notamment :

### **a) Le droit à la vie**

Le droit à la vie est considéré par le comité des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies (l'ONU) comme le droit suprême de l'être humain. L'Etat a l'impérieuse obligation de protéger la vie de toute personne relevant de sa juridiction.

L'Etat a donc failli à son obligation dans le cadre des événements de la Saline.

## **b) Le droit à la sécurité :**

La sécurité est un droit fondamental et l'une des conditions des libertés individuelles et collectives. L'Etat a le devoir d'assurer la sécurité.

Aujourd'hui :

- Les écoles ne fonctionnent pas à la Saline, notamment le lycée de la Saline et l'école communautaire de la Saline ;
- Les marchands (es) ne peuvent vaquer à leur occupation ;
- Les églises ont des difficultés pour fonctionner
- Les activités culturelles sont au point mort ;
- La liberté de circulation est également compromise.

## **III.- Conclusions**

Le massacre de la Saline relève de l'insécurité civile grevée d'une exploitation politique. Les inégalités sociales, le chômage, la précarité, la recherche du pain quotidien constituent la cause profonde du conflit opposant les groupes armés.

L'exploitation politique de cette situation a transformé la zone en théâtre d'affrontements armés.

L'Etat à travers la délégation de l'Ouest semble avoir accordé son support à Ti Junior de **Neg Chabon** et **Sonson** de la rue Saint-Martin pour imposer la paix armée aux habitants de la zone.

Et le résultat, c'est **le massacre de la Saline du 13 novembre 2018** où des **bandits armés ont tué de manière indiscriminée femmes, hommes et enfants et contraint des milliers d'autres à fuir la zone.**

Face à ces graves violations de droits humains la Fondasyon Je Klere (FJKL) recommande de:

- 1) Mener une enquête judiciaire sérieuse en vue d'identifier les responsables de ce massacre, procéder à leur arrestation et les soumettre à la justice répressive pour qu'ils répondent de leurs actes ; la justice devra déterminer si l'argent de l'Etat via la délégation de l'Ouest n'a pas été utilisé pour financer les bandits impliqués dans ce massacre aux fins de perturber les manifestations prévues pour la journée **du 18 novembre 2018** visant à réclamer que lumière soit faite sur **l'utilisation des fonds PetroCaribe;**
- 2) Assurer aux personnes tuées une sépulture et des funérailles décentes ;

- 3) Prendre en charge les enfants des personnes assassinées jusqu'à la fin de leurs études professionnelles ou universitaires;
- 4) Prendre en charge les déplacés et assurer leur retour sécurisé dans leur zone;
- 5) Rétablir l'autorité de l'Etat dans la zone afin que la Mairie de Port-au-Prince reprenne le contrôle du marché de la Croix Des Bossales ;
- 6) Procéder aux désarmements des groupes armés ;
- 7) Identifier les détenteurs de l'autorité de l'Etat ou toutes autres personnes qui fournissent armes et munitions aux groupes armés.

**Port- au- Prince, 16 novembre 2018**

**Contact : Mme Marie Yolène GILLES**

**Tel. : 37 28 84 66**